

Annexe Comité Directeur du SIRTA

Le Comité Directeur du SIRTA est composé de représentants des organismes contribuant en personnel et en soutien financier au SIRTA. Les organismes concernés au 01/06/2020 sont CNRS-INSU, Ecole Polytechnique, CNES, EDF R&D, Météo-France, UVSQ, CEA et INERIS

Le tableau suivant récapitule le rôle actuel de chacun de ces organismes et les conventions en cours au 01/06/2020.

Partenaire	Labo concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au frais de fonctionnement récurrents • Postes permanents dans l'équipe SIRTA 	Conventions
EP	LMD	Env. 30 k€/an Poste : 1 AI LMD + soutien gestion financière	Convention de collaboration 2008-2011 CNES avec CNRS-INSU et EP
CNRS-INSU	IPSL, LMD, LATMOS, LSCE, LISA, CNRM	15 k€/an (Label INSU) Postes CNRS : 1 IR1, 1 AI IPSL 2 IR2, 1 IE2 LMD	
CNES	LMD, LATMOS	Env. 35 k€/an	
Météo-France	CNRM DSO	Poste : services techniques en soutien au SIRTA	Convention de collaboration 2012-2015, 2016-2019, 2020-2023 M-F avec CNRS-INSU et EP
EDF R&D	CEREA	Env. 25 k€/an Poste : 1 AI CEREA	Convention de collaboration 2006-2007, 2008-2011, 2012-2015, 2016-2019, 2020-2023 EDF R&D avec CNRS-INSU et EP
OVSQ	LATMOS, LSCE	Env. 5k€/an Poste : 1 Phys. Adjoint IPSL depuis 2009	-
CEA	LSCE	Env. 5k€/an Poste : 1 IR-CR CNRS, 0.05 ETP service admin LSCE	Convention de collaboration 2017-2020
INERIS		Env. 15k€/an Poste : 0.5 Ing. INERIS	Convention de collaboration 2017-2020

L'IPSL réalise la gestion financière des crédits SIRTA (centres de dépenses CNRS et UVSQ), et apporte un soutien dans les actions de communication.